



Programme des dirigeants

Mars 2018

Union économique et monétaire

Lors du sommet de la zone euro de décembre 2017, il a été clairement souligné que l'expansion économique actuelle offre la possibilité d'approfondir l'Union économique et monétaire. Nous devons avoir pour objectif de renforcer la résilience de l'Union monétaire, et de ses membres actuels et futurs, de façon à ce qu'elle soit mieux à même de faire face aux chocs financiers et de relever les défis économiques et sociaux.

Les ministres (Eurogroupe et Conseil Ecofin, selon le cas) ont été chargés de faire avancer les travaux, en donnant la priorité aux questions sur lesquelles les discussions sont plus avancées, à savoir l'achèvement de l'union bancaire et la poursuite du développement du Mécanisme européen de stabilité (MES). Le président de l'Eurogroupe sera invité à rendre compte des travaux des ministres lors de la réunion du Conseil européen, puisque le dossier concerne l'UE à 28.

Ainsi qu'en sont convenus les dirigeants en décembre 2017, le prochain sommet réunissant les dix neuf États membres de la zone euro devrait permettre la tenue d'un débat ouvert et tourné vers l'avenir. Bon nombre des thèmes à examiner en mars ont été abordés par les ministres à plusieurs reprises, ne suscitant jusqu'ici qu'un consensus limité. Pour aller de l'avant, les dirigeants doivent prendre la main et donner des orientations.

Les thèmes à examiner pourraient notamment porter sur les questions suivantes, qui sont liées entre elles.

- Capacité budgétaire. Y a-t-il lieu de créer une capacité budgétaire pour la zone euro? Quelles en seraient les principales finalités (par exemple, stabilisation macroéconomique, soutien à l'investissement et à l'emploi, promotion de réformes structurelles)? Devrait-elle faire partie intégrante du budget de l'UE ou constituer un instrument hors budget?
- Encourager une bonne élaboration des politiques. Faudrait-il faire davantage au niveau européen pour favoriser des réformes structurelles propices à la croissance et à la compétitivité, réduire les déséquilibres et assurer une convergence soutenue? Faudrait-il faire davantage pour assurer la responsabilité budgétaire? Quels seraient les instruments à mettre en œuvre à cet effet?

Les dirigeants sont encouragés à débattre des questions susmentionnées et des moyens de faire progresser les travaux y afférents.

Aucun document ne sera établi à l'issue de ce débat.